



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Brieuc, le 22 février 2024

VIGILANCE JAUNE SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE À SURVEILLER POUR UN RISQUE DE FORTES RAFALES DE VENT

La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département des Côtes-d'Armor en vigilance jaune situation météorologique à surveiller pour un risque de fortes rafales de vent de 100 à 110 km/h, pour la journée du jeudi 22 février 2024 de 11 heures à vendredi 23 février 2024 5 heures.

Qualification de l'événement et évolution prévue

Ce jeudi 22 février, de la fin de matinée au milieu d'après-midi, un front froid actif est attendu sur le département, circulant d'ouest en est. Il s'accompagnera de violentes rafales de vent de sud-ouest puis ouest, qui pourront atteindre 100 à 110 km/h dans les terres et 120 km/h sur le littoral. Ce front instable s'accompagnera aussi temporairement de fortes intensités pluvieuses voire d'orages isolés. À l'arrière, des conditions de traîne avec averses et giboulées se mettront en place. Ces giboulées pourront s'accompagner de grésil et d'orages isolés.

Conseils à votre attention :

- Informer les populations concernées ;
- Informer de l'alerte météo, les organisateurs des rassemblements prévus sur votre commune. Le cas échéant, les limiter ;
- Vérifier ou démonter les chapiteaux, tentes ou structures pour l'organisation de manifestations ou rassemblements ;
- Porter une attention particulière aux zones de travaux en cours.

Conseils à relayer à vos administrés / Conseils de comportement pour tous

- Se tenir éloigné des arbres, des cours d'eau, du littoral et des plages ;
- Prendre garde aux chutes d'objets ;
- Protéger sa maison et les biens exposés au vent ;
- Se tenir informé ;
- Ne pas intervenir sur les toits.